



Lundi 08 juin 2026

Projet de liaison routière Fos-Salon

Ouverture d'une nouvelle phase de concertation sur la comparaison des variantes de tracé et les modalités de financement du 15 juin au 15 juillet 2026

Une nouvelle phase de concertation sur le projet de liaison routière entre Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence est ouverte, du 15 juin au 15 juillet 2026, par la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, en charge de la maîtrise d'ouvrage. Cette nouvelle séquence de concertation s'inscrit dans la continuité du dialogue engagé avec l'ensemble des acteurs du territoire (riverains, acteurs socio-économiques, agriculteurs, gestionnaires de milieux naturels, collectivités territoriales ...).

Elle porte sur les deux sujets suivants :

- le choix des variantes préférentielles sur les trois sections du projet ;
- les modalités de financement envisagées pour la réalisation de l'infrastructure.

Le dispositif de participation

Le dossier de concertation sera consultable à partir du 15 juin 2026 sur le site dédié au projet et dans les mairies des communes concernées.

Plusieurs réunions sont programmées :

- réunion publique de présentation du projet et d'échanges :
lundi 22 juin 2026 à 18h30, à Miramas (Salle Colomb)
- atelier de travail pour la section Centre :
mercredi 1er juillet 2026* à 18h30, à Istres (salle "La Grange" à Entressen)
- atelier de travail pour la section Nord :
mardi 7 juillet 2026* à 18h30, à Grans (Salle des fêtes)
- atelier de travail pour la section Sud :
mercredi 8 juillet 2026* à 18h30, à Fos-sur-Mer (Maison de la Mer).

***Attention :** les dates des ateliers sont susceptibles d'évoluer, consultez régulièrement le registre numérique pour rester informés.

Un registre numérique est mis en place à compter du 15 juin 2026 pour recueillir, pendant toute la durée de la concertation, les contributions, avis et questions du public :
<https://www.registre-numerique.fr/liaison-fos-salon>

Des permanences du maître d'ouvrage sont organisées pour répondre aux questions individuelles. Leur calendrier est publié sur le site registre numérique.

Suites de la concertation

À l'issue de la concertation, un bilan sera établi et rendu public. Il permettra d'éclairer les décisions du maître d'ouvrage pour les étapes suivantes du projet, dans la perspective de la future enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

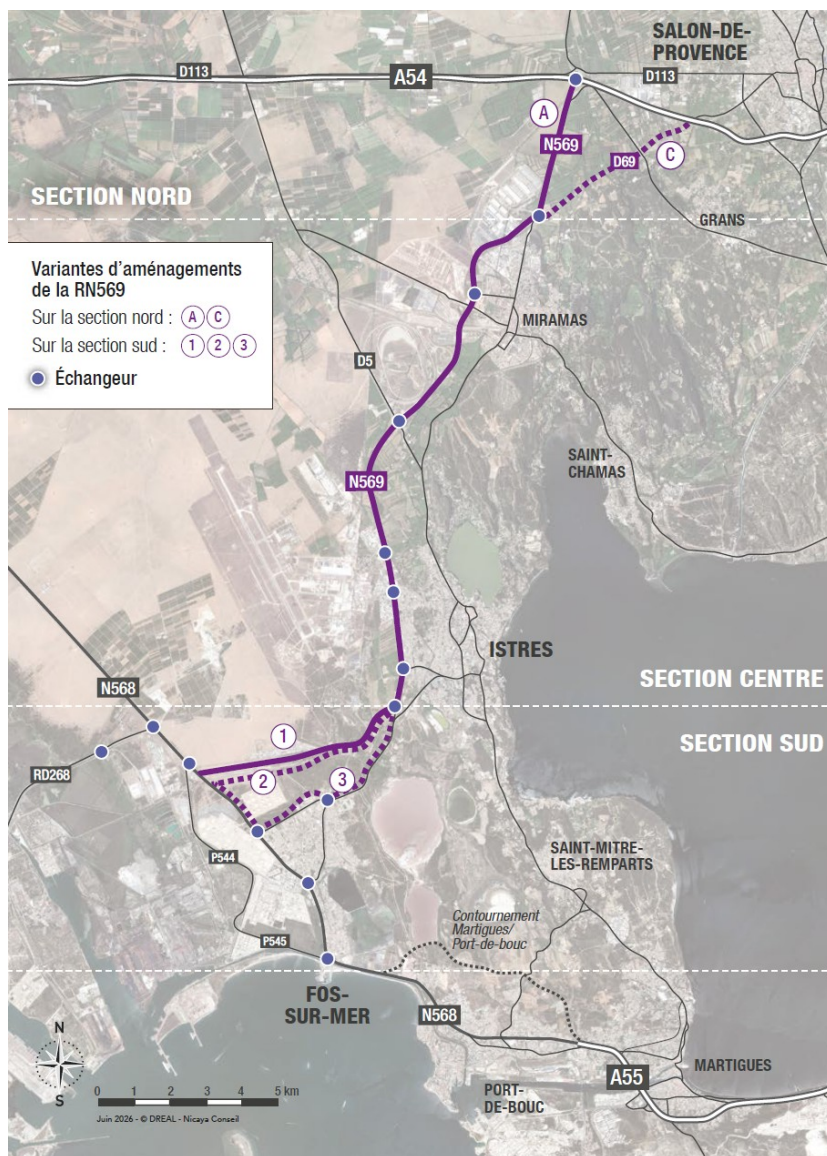
Le projet soumis à la concertation

La liaison Fos-Salon correspond à l'aménagement d'environ 25 kilomètres de la RN569 entre Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence.

L'itinéraire traverse cinq communes des Bouches-du-Rhône : Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Grans et Salon-de-Provence.

Le projet est découpé du nord au sud en trois sections qui correspondent à des enjeux territoriaux distincts :

- **La section Nord** — entre l'échangeur avec l'A54 et le giratoire de Toupiguières à Grans.
- **La section Centre** — entre Toupiguières et le demi-échangeur de Rassuen à Istres.
- **La section Sud** — entre Rassuen et le giratoire de la Fossette à Fos-sur-Mer.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)